



PRÉSENTATION DÉTAILLÉE
DEMANDE RELATIVE À UN USAGE CONDITIONNEL

Constructions d'un bâtiment résidentiel de 20 logements
60-68 rue du Sacré-Coeur, lot 1 949 442, zone CR-5

Demande relative à un usage conditionnel

Grille des spécifications

Grille de spécifications

ZONE CR-5		
USAGES AUTORISÉS		
<ul style="list-style-type: none">■ Résidentiel • Unifamiliale isolée ou jumelé (111-112) • Bifamiliale isolée ou jumelé (121, 122) • Trifamiliale isolée ou jumelés (131, 132) • Quatre à six logements isolés ou jumelés (141-142)■ Commerce • Bureau d'affaires (211) • Bureau professionnel (211) • Services personnels (221) • Services financiers (222) • Garderie et école privée (223) • Restauration, service sur place (233)		
NOMBRE D'ÉTAGES		
Minimum (étage / maximum en mètre)	2 étages / 10 mètres	
Maximum (étage / maximum en mètre)	3 étages / 12 mètres	
NORMES D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Nombre d'étage et normes applicables	2 étages	3 étages
Marge minimale de recul avant (mètre)	3 m	3 m
Marge minimale de recul arrière (mètre)	3 m	3 m
Marge minimale de recul latérale (mètre)	1 m	2 m
Coefficient d'emprise au sol (maximum)	0,6	0,6
Superficie minimale d'implantation au sol (m ²)	60 m ²	55 m ²
Largeur minimale de la façade sur rue	6 m	6 m
Profondeur minimale du bâtiment	6 m	6 m
AUTRES DISPOSITIONS		
Les marges minimales de recul latérales prescrites ne peuvent être inférieures à 2 mètres dans le cas de bâtiments bifamiliaux ou trifamiliaux, ni inférieures à 3 mètres dans le cas d'un bâtiment résidentiel de plus de trois logements et pour les usages du groupe commerce.		
Usages conditionnels. Certains usages pourraient aussi être autorisés en vertu du règlement relatif aux usages conditionnels.		
PIIA. Cette zone est assujettie au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.		
(règlement 02-384-17-04)		

Extrait du règlement relatif aux usages conditionnels 05-390-15

12. Zones et usages conditionnels autorisés. À l'intérieur des zones mentionnées à l'article 11, les usages conditionnels autorisés sont les usages suivants :

- Zone R-1 :** •Garderie et école privée (223);
- Zone R-3 :** •Garderie et école privée (223);
- Zone R-7 :** •Multifamilial (150), de sept et huit logements isolés.
- Zone R-15 :** •Bureau d'affaires (211) •Bureau professionnel (212) •Services personnels (221) •Garderie et école privée (223) •Soins médicaux de la personne (225) •Soins pour animaux (226) •Restaurant (233) •Magasin d'alimentation (241) •Établissements de vente au détail (242) •Autres boutiques (244) •Multifamilial de 9 à 16 logements (151) •Multifamilial plus de 16 logements (152) •Résidence pour personnes âgées, avec ou sans pension (237); (règlement 09-390-16-01)
- Zone CR-2 :** •Location et vente, véhicules moteurs (252);
- Zone CR-3 :** •Services personnels (221) •Atelier d'artisan et d'artiste (243);
- Zone CR-4 :** •Services personnels (221) •Atelier d'artisan et d'artiste (243);
- Zone CR-5 :** •Salon funéraire (224) •Multifamiliale de 7 à 16 logements (151) •Multifamiliale plus de 16 logements (152); (règlement 03-390-18-02)

Demande relative à un usage conditionnel

Le bâtiment à démolir | 4 locaux | construction 1959



Demande relative à un usage conditionnel

La demande



Demande relative à un usage conditionnel

La demande



ÉLEVATION VOISIN DE GAUCHE
42 SACRÉ-COEUR



ÉLEVATION BÂTIMENT - RUE SACRÉ-COEUR

CARACTÉRISTIQUE DU PROJET:

Habitation : 2 x 20 logements,

Bâtiment de 3 étages superficie de 516 m²

Hauteur de bâtiment de 12 m (voir élévations)

Marge avant, avant secondaire, latérale et arrière (voir plan de l'arpenteur)

Nombre de cases de stationnement: 60 places.

Les aires climatisées sont installées à l'extérieur, voir élévation

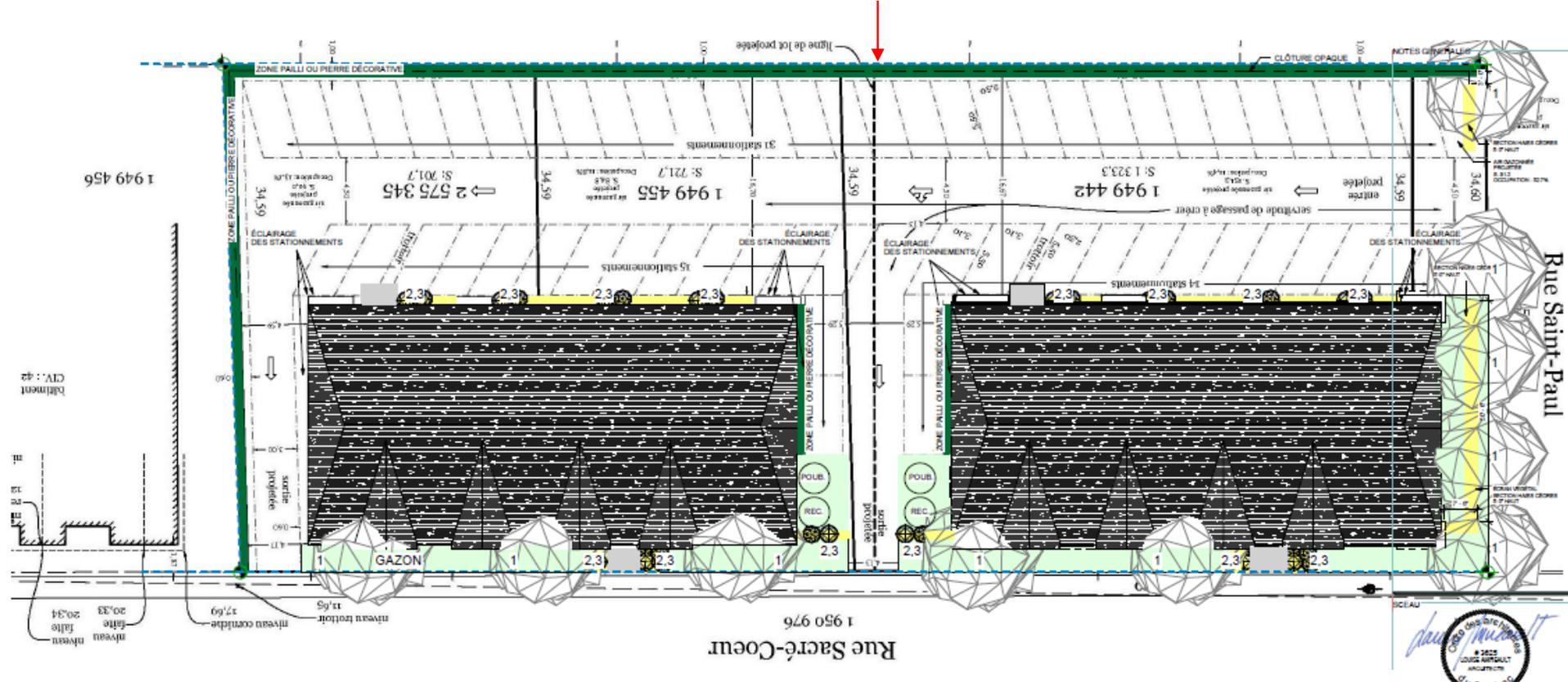
Lors de la construction, nous installerons 5 bornes électriques par bâtiment.

Le filage sous-terrain sera prévu lors de la construction, pour usage futur de bornes supplémentaires

Demande relative à un usage conditionnel

La demande

Déplacement de la ligne de lot limitrophe



1. Arbre Lilas japonais ivory silk



2. Buxus green velvet



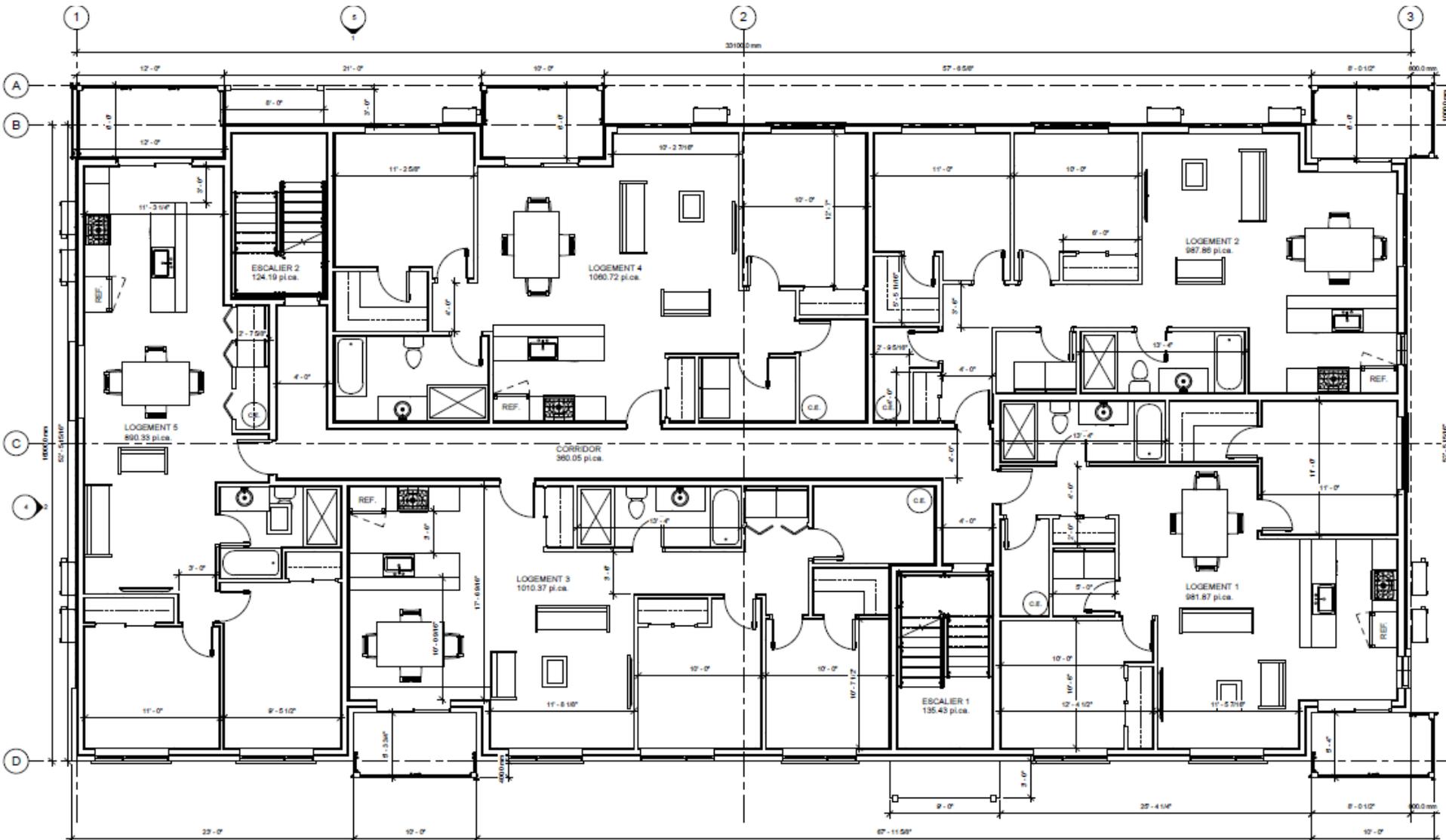
3. Graminée karl foerster

Poubelle 40 logements x 145L = 5800L /Semaine, soit 2 poubelles poubelle de 5000L
 Recyclage 40 Logements x 45L = 1800L /Semaine, soit 2 récupérations de 1500L
 Compagnie à déterminer, image à titre informative seulement.



Demande relative à un usage conditionnel

La demande



Demande relative à un usage conditionnel

La demande | Façade principale



CHARTRE DE COULEUR

Brique façade

1. Brampton: si ne profile, couleur oryx standard
<https://bramptonbrick.com/fr/masonry-products/profile-serie-concrete-block>
2. Brampton: si ne contemporaine, couleur Windsor
<https://bramptonbrick.com/fr/masonry-products/contemporaine-serie-clay-brick>

Vinyle ou Fibrociment: James Hardie, HardiePlank, Litee II ou Incombustible

3. Timberlike Kaycan no. 40 flagstone
<https://www.kaycan.com/products/revêtement-en-vinyle/revêtement-a-bague/br/berlin/?lang=fr>

Aluminium et coffre

4. Kaycan no. 40 flagstone
<https://www.kaycan.com/products/aluminium/coffre-aluminium/?lang=fr>

Bardage

5. DP Mystique Q2: couleur noir 2 tons

Fenêtres

6. Façade: Nohé
Côté: Nohé
Intérieur: Blanche

Plancher balcon

7. Aluminium gris

Garde-corps - verre

8. Noir



Demande relative à un usage conditionnel

La demande | Façade rue St-Paul



Demande relative à un usage conditionnel

La demande | Mur latéral gauche



Demande relative à un usage conditionnel

La demande | Mur arrière

